



HAL
open science

Syntaxe liée vs. syntaxe non liée ou de l'utilité de distinguer une macro-syntaxe de la (micro-)syntaxe en latin

Colette Bodelot

► To cite this version:

Colette Bodelot. Syntaxe liée vs. syntaxe non liée ou de l'utilité de distinguer une macro-syntaxe de la (micro-)syntaxe en latin. Colette Bodelot (éd.). Éléments "asyntaxiques" ou hors structure dans l'énoncé latin, Presses Universitaires Blaise Pascal, pp. 15-33, 2007, Collection EGA. Recherches sur l'Antiquité, 9, 978-2-84516-352-2. hal-03586265

HAL Id: hal-03586265

<https://hal.science/hal-03586265>

Submitted on 23 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**SYNTAXE LIÉE VS. SYNTAXE NON LIÉE
OU DE L'UTILITÉ DE DISTINGUER UNE MACRO-SYNTAXE
DE LA (MICRO-)SYNTAXE EN LATIN**

Colette BODELOT – Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II

1. Le concept de la phrase

Le titre de ce colloque s'est voulu quelque peu provocateur et les guillemets entre lesquels figure le mot asyntaxique marquent une certaine distance par rapport à un terme dont nous ne voudrions pas, d'emblée, cautionner la pertinence.

Il nous semble en effet qu'on ne peut parler d'éléments asyntaxiques ou hors structure que si l'on a une vue étroite de la syntaxe et de la phrase. Depuis A. Meillet¹ en passant par L. Bloomfield², cette dernière a été constamment perçue comme l'unité maximale de l'analyse syntaxique, c.-à-d. une entité qui n'est pas incluse, en vertu d'un principe de récursivité structurale, dans une entité syntaxique supérieure. Outre le postulat sémantique douteux du « sens complet » de la phrase, un autre critère de définition est celui de la démarcation prosodique. Dans une langue morte comme le latin, la phrase est censée être délimitée à droite et à gauche par deux signes de ponctuation forte, correspondant à l'oral à deux pauses, à deux arrêts intonatifs forts, entre lesquels se déploie une courbe mélodique pertinente. Pour ce qui est de son organisation morpho-syntaxique interne, la phrase est dite représenter un cadre constructionnel, à l'intérieur duquel « se développent les redondances », tel l'accord grammatical, qui, par sa force cohésive, assure l'unité des éléments affectés³, et où « s'établissent les rapports syntaxiques entre des unités inférieures, mais sans que la phrase y participe elle-même »⁴. Et d'une façon plus précise encore, on admet que ce domaine

¹ A. MEILLET (1937⁸ : 355).

² L. BLOOMFIELD (1970 : 161-2).

³ G. SERBAT (1988 a : 30-1). Il y est question de la « vertu synthétisante de la phrase » et du « rôle unificateur » du jeu des redondances, qui, en latin, est d'autant plus important que l'ordre des mots est relativement libre et n'informe pas de façon univoque sur les fonctions syntaxiques.

⁴ M. LAVENCY (1997² : 10).

hiérarchisé est régi et structuré par un prédicat, qui, de façon prototypique, revêt la forme d'un verbe.

2. (Micro-)syntaxe rectionnelle vs. macro-syntaxe

Il va sans dire qu'avec une telle vue rectionnelle étroite de la phrase⁵, la question servant de titre à un colloque organisé en septembre 2000 à l'Université de Paris III, à savoir : *Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ?*⁶ ne peut que recevoir une réponse positive. Car, comme l'ont pertinemment remarqué C. Blanche-Benveniste *et al.*⁷, il existe en matière de syntaxe « des relations qu'on ne peut pas décrire à partir des rections de catégories grammaticales ». C'est ce domaine qu'elle désigne par le nom de « macro-syntaxe »⁸, par opposition à la micro-syntaxe rectionnelle ou la syntaxe tout court. Cela semble impliquer que les relations macro-syntaxiques doivent être appréhendées dans une optique différente de celle de la rection.

Mais, si les linguistes sont d'accord pour définir la micro-syntaxe comme une syntaxe de rection, leurs vues divergent quant à la définition exacte de la macro-syntaxe. En conclusion à un colloque tenu à Århus en 2001 et portant le titre de *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, les organisateurs H. L. Andersen et H. Nølke retiennent tout d'abord⁹ qu'à un niveau macro « les structures conceptuelles deviennent de première importance pour les analyses ». Et c'est justement sous ce rapport que se manifeste une très grande divergence dans les approches. Un point significatif à cet égard, c'est que, pour désigner les éléments de la macro-syntaxe, un auteur comme C. Blanche-Benveniste¹⁰ emploie des termes tels que « noyau », « préfixe », « suffixe », « postfixe », tous termes empruntés à un palier inférieur à la phrase¹¹ : le « noyau » peut comme unité intonative constituer à lui seul un énoncé autonome¹² ; le « préfixe », également signalé par l'intonation, occupe une position avant le noyau ; après le noyau sont positionnés deux types d'éléments : le « suffixe », pourvu d'une intonation conclusive, joue le rôle de complément détaché ; le « postfixe », dépourvu de relief intonatif, se trouve dans la position typique des éléments *after-thought*. D'autres linguistes

⁵ Pour une réflexion sur la pertinence linguistique de cette catégorie, voir p. ex. G. KLEIBER (2003). L'auteur, à la suite d'autres linguistes, attire l'attention sur la non-coextensivité des critères définitoires de la phrase.

⁶ Pour les Actes, voir M. CHAROLLES, P. LE GOFFIC, M.-A. MOREL, éd. (2002).

⁷ C. BLANCHE-BENVENISTE *et al.* (1991 : 113).

⁸ Ce terme fut, d'après E. CRESTI (2000), utilisé la première fois par H. WEINRICH dans un séminaire de linguistique romane à Kiel.

⁹ H. L. ANDERSEN, H. NØLKE (2002 b : 433).

¹⁰ C. BLANCHE-BENVENISTE (*et al.* 1991 : 113-57 ; 2002 : 115).

¹¹ H. L. ANDERSEN, H. NØLKE (2002 b : 425). Il s'agit d'une page de texte reproduisant l'intervention, à la fin du colloque, de H. KRONNING.

¹² C'est l'unité minimale de la macro-syntaxe, l'unité maximale ne pouvant, selon ces auteurs, pas être définie (C. BLANCHE-BENVENISTE *et al.* 1991 : 144).

recourent à des termes empruntés en revanche au palier supérieur à la phrase¹³. A. Berrendonner¹⁴ parle, à un niveau macro, d'une pragma-syntaxe dont les unités sont des « périodes », constituées d'un enchaînement de « clauses »¹⁵, ces dernières étant définies comme des « unités minimales à fonction communicative¹⁶ » ou encore en termes d' « unité-seuil, séparant deux ordres de la combinatoire syntaxique »¹⁷. C. Muller¹⁸ a proposé d'appeler les unités supérieures de la macro-syntaxe des « schèmes syntaxiques » constitués de plusieurs segments, à l'occasion assimilables à autant de « phrases » ; au cas où « période » et « clause » se confondent, on est en présence du « schème syntaxique » le plus basique appelé phrase¹⁹. La macro-syntaxe peut donc bien s'intéresser, on le voit, à des relations dépassant le segment phrastique, délimité à l'écrit par deux signes de ponctuation forte ; il s'agit d'une mainmise syntaxique sur le trans-phrastique au sens large, qui tient compte des rapports pragmatiques existant entre des segments inférieurs, occasionnellement eux-mêmes assimilables à des phrases.

A cette hétérogénéité des définitions du domaine de la macro-syntaxe s'ajoute une autre difficulté, celle de savoir si, de la micro-syntaxe à la macro-syntaxe, on a affaire à un continuum, constitué de degrés, de paliers successifs, auquel cas la construction dite macro-syntaxique la moins liée ne serait que l'aboutissement le plus déstructuré de la relation prédicative basique, dite de micro-syntaxe. Ou bien existe-t-il des seuils, des limites au-delà desquels on passe de l'une à l'autre, les deux s'excluant mutuellement ?

Si l'on distingue avec A. Berrendonner²⁰ à un niveau macro une « pragma-syntaxe » qui s'organise en périodes qui sont constituées par des actes de parole ou énonciations, à un niveau micro une « morpho-syntaxe » qui s'intéresse aux clauses constituées d'une concaténation de morphèmes et / ou descriptibles en termes de rection, faut-il y voir, comme le fait le groupe fribourgeois, la manifestation de deux syntaxes de nature fondamentalement différente qui entrent dans une relation stratificationnelle, les deux analyses se succédant mais

¹³ H. L. ANDERSEN, H. NØLKE (2002 b : 425) : passage emprunté à la même intervention de H. KRONNING.

¹⁴ A. BERRENDONNER (p. ex. 1990 ; 2002).

¹⁵ « Clause » n'est pas l'équivalent de « proposition », constituant de la phrase. Car, comme le précise A. BERRENDONNER (2003 : 105), « une période n'est pas faite d'unités disjointes, hiérarchiquement emboîtées, se suivant dans un ordre déterminé, et dont l'occurrence serait prescrite par des règles de complétude syntaxique fixées *a priori*. Bien au contraire, elle s'invente au fur et à mesure qu'elle se construit », et ce qui fait, en définitive, l'unité du macro-syntagme (ou de la période), c'est sa « complétude praxéologique » (*ibid.* 102), qui consiste en une action (communicative), accouplée éventuellement à un acte de préparation (qui précède) et un acte de confirmation (qui suit) (*ibid.* 100-8).

¹⁶ La fonction communicative consiste à agir sur la *mémoire discursive*, à transformer le savoir partagé des interlocuteurs (A. BERRENDONNER 1990 : 25-6 ; 2003 : 95).

¹⁷ A. BERRENDONNER (1990 : 26).

¹⁸ C. MULLER (1996 : 7 *et pass.*).

¹⁹ C. MULLER (2002 : 81-3).

ne se superposant pas ? Ou bien admettra-t-on avec C. Blanche-Benveniste²¹ que les deux niveaux d'analyse sont superposables ? Une autre possibilité est de dire avec C. Muller²² qu'il n'existe qu'une syntaxe dont il ne faut pas réduire le domaine à la structuration réactionnelle de l'énoncé, mais dont les unités d'analyse, à savoir les schèmes syntaxiques, s'organisent autour de l'acte illocutoire qui constitue la visée du locuteur. Cette approche unitaire n'admet pas l'existence de deux syntaxes ni l'idée qu'on passe de l'une à l'autre par un saut qualificatif. Seul le perlocutoire pourrait, selon C. Muller²³, exiger une analyse macro-syntaxique²⁴. Cette vue semble aussi être celle de J. Perrot²⁵ qui admet que sur l'axe syntagmatique se réalisent conjointement deux structurations : « une structuration de l'énoncé en tant que réseau de relations entre constituants 'syntaxiques' : prédicat, actants, circonstants ; une structuration du message en tant qu'acte de communication véhiculant un contenu informatif », mais sans qu'il fasse pour cela une distinction entre deux types de syntaxes. Une étude de la phrase doit, d'après ce linguiste, intégrer une analyse des conditions dans lesquelles s'accomplit la combinaison des deux types de structurations, celle-ci pouvant se réaliser soit de façon harmonieuse, lorsque le message se coule sans problème dans le moule de l'énoncé, soit d'une façon conflictuelle, lorsque le message perturbe le schéma normal de l'énoncé ; dans le premier cas, on a affaire à une situation « neutre », dans le second cas, on a le sentiment que la phrase est marquée²⁶.

Un dernier point de désaccord que nous voudrions ébaucher ici touche à la question de savoir quel niveau d'analyse doit l'emporter en cas de relation conflictuelle entre les différentes strates²⁷. Le groupe aixois, représenté par C. Blanche-Benveniste, et le groupe fribourgeois, représenté par A. Berrendonner, plaident pour la préséance de la structure syntaxique, l'intonation, secondaire, n'étant pas un critère définitoire. Pour E. Cresti, en

²⁰ A. BERRENDONNER (1990 ; 2002).

²¹ C. BLANCHE-BENVENISTE (p. ex. 2003).

²² C. MULLER (1996 ; 2002).

²³ C. MULLER (2002 : 93).

²⁴ Peut-être faudrait-il encore y ajouter une autre approche : la conception modulaire du modèle d'analyse du discours genevois d'E. ROULET (*et al.* 1985 ; 2002), qui plaide depuis longtemps pour une séparation théorique nette des différentes relations qui se manifestent dans l'organisation complexe du discours. Mais, du point de vue qui est le nôtre, on peut regretter que la composante syntaxique soit pour ainsi dire entièrement absente de son modèle qui distingue essentiellement entre relations praxéologiques, textuelles et sémantiques (p. ex. E. ROULET 2002 : 162-3). Pour une comparaison des différentes approches, voir aussi H. L. ANDERSEN et H. NØLKE (2002 b : 427-9 ; 438).

²⁵ J. PERROT (1998 : 607).

²⁶ J. PERROT (1998 : 612-9).

²⁷ Ce point a été – entre autres – mis en lumière par A. SCARANO dans son introduction au volume d'Actes intitulé *Macro-syntaxe et pragmatique* (2003 : 42-3).

revanche, le niveau d'analyse primaire est la strate informative²⁸, dont le fondement est pragmatique et dont le principal signifiant, le moyen essentiel de déchiffrement, est l'intonation. Cette divergence de vues implique que, pour C. Blanche-Benveniste et A. Berrendonner, il n'est pas nécessaire de distinguer les structures de l'écrit de celles de l'oral²⁹ alors que, pour E. Cresti, c'est la langue parlée qui présente le meilleur terrain d'investigation en ce domaine, les structures informatives n'étant reconnaissables à l'écrit que dans la mesure où ce dernier reproduit les structures du parlé, non identifiées par des procédés syntaxiques mais par la ponctuation et organisées informationnellement³⁰.

3. Les faits latins

3.1. L'absence de critères prosodiques sûrs

Mais quelque divergentes que soient les approches théoriques des faits de langue qui nous intéressent dans ce colloque, il existe, pensons-nous, un sentiment grammatical, plus ou moins sûr, qui permet à un latiniste averti de repérer assez aisément dans les textes les structures linguistiques qui révèlent un moindre degré d'intégration. Par rapport aux langues modernes, ce dépistage s'avère en latin toutefois plus difficile d'un point de vue prosodique. On admet en effet couramment que, moins une structure est liée, plus elle est marquée pragmatiquement. Or la pragmatique réclame le plus ses droits dans l'échange verbal direct, dans le dialogue, où deux locuteurs tâchent d'agir l'un sur l'autre par la parole. Plus la parole est directe et spontanée, moins elle est structurée rectionnellement. Ce moindre marquage par la rection s'explique par la modulation intonative, la mimo-gestualité et d'autres manifestations para-verbales qui accompagnent l'émission de la parole et compensent, par leur signifié, les apories de la grammaire. Ces marques nous échappent largement en latin, langue qui n'a été conservée que sous forme écrite et où les modulations intonatives ne sont qu'imparfaitement symbolisées par des signes de ponctuation qui faisaient défaut dans les manuscrits, et qui ne font pas toujours l'objet d'un accord entre éditeurs modernes. En plus, l'oralité, si elle existe dans les textes littéraires latins, est ou bien mimétique et donc hautement artificielle dans la mesure où l'auteur en question³¹ procède à une stylisation artistique aboutissant souvent à une hypercaractérisation des tendances essentielles du latin vulgaire ; ou bien ladite oralité se présente sous une forme épurée du fait qu'elle a dû passer le

²⁸ Voir p. ex. E. CRESTI (2003 : 181), où l'énoncé est défini comme « un pattern d'information » constitué par une ou plus d'une unités (*sic*) d'information ».

²⁹ C. BLANCHE-BENVENISTE (p. ex. 2003 : 53).

³⁰ A. SCARANO (2003 : 43).

³¹ Ainsi p. ex. Pétrone dans les « discours des affranchis » (41,9-46,8).

filtre de l'écriture ou qu'elle reproduit la langue parlée d'un auteur cultivé³². Cela dit, c'est néanmoins dans ces textes dits oraux³³ que les faits qui nous intéressent sont le plus facilement – quoique non exclusivement – observables. Car même si l'écrit et l'oral possèdent une seule et même syntaxe³⁴, la mise en œuvre de cette syntaxe n'est pas identique d'un registre à l'autre ; d'où il semble exister une relation étroite entre oralité et syntaxe non liée, c.-à-d. non exclusivement structurée par des considérations de rection verbale.

3.2. Dislocation gauche d'un syntagme nominal avec reprise anaphorique

Une autre différence entre le latin et ses langues-filles se manifeste au niveau de la flexion nominale qui, contrairement à la flexion verbale, a pour ainsi dire complètement disparu lors du passage du latin aux langues romanes, une disparition qui a été compensée par une fixation progressive de l'ordre des mots, qui s'est largement grammaticalisé. D'où une mise en œuvre différente des processus de dislocation en latin et en français, qui se révèle p. ex. lors du détachement à gauche d'un constituant de l'énoncé, dans une visée de thématization ou de mise en saillance. En latin, on peut envisager les paliers suivants de « déstructuration » :

[1] Cic. *Att.* 14,10,2 : *Nausea iamne plane abiit ?* « Tes nausées ont-elles complètement disparu ? » (trad. J. Beaujeu)

[2] Cato *agr.* 5,3 : *Amicos domini, eos habeat sibi amicos.* « Les amis du maître, qu'il les considère comme ses propres amis. »

[3] Plaut. *Men.* Arg. 1-2 : *Mercator Siculus, quoi erant gemini filii, / Ei surrupto altero mors optigit.* « Un marchand sicilien, qui avait deux fils jumeaux, se vit enlever l'un deux et mourut peu après. » (trad. A. Ernout)

On se trouverait dans les trois cas en présence d'une structure intégrative si l'on avait respectivement *Nauseane iam plane abiit ?*, *Amicos domini habeat ...* et *Mercatori Siculo ... mors optigit*, sans rupture intonative entre le groupe nominal initial et le reste de l'énoncé. Seul l'ordre des mots qui, rappelons-le, est en latin relativement libre, sans être indifférent, pourrait dans ce cas suggérer une structuration informative hiérarchisée du message. Dans les

³² Ce qui est le cas de la correspondance de Cicéron.

³³ Voir à ce propos p. ex. trois volumes collectifs parus dans les années 90 : *Strukturen der Mündlichkeit in der Römischen Literatur*, édité par G. VOGT-SPIRA en 1990 ; *Beiträge zur mündlichen Kultur der Römer*, édité par G. VOGT-SPIRA en 1993 ; *Les structures de l'oralité en latin*, édité par J. DANGEL et C. MOUSSY en 1996.

trois énoncés effectivement attestés, la déstructuration va croissante du premier au dernier. Dans le premier énoncé, le seul indice d'extraposition³⁵ est l'antéposition de *nausea* par rapport au terme marqué comme interrogatif par la particule *-ne*, qui s'accroche normalement au premier terme de la proposition. Dans le second cas, les signifiants d'éjection de *Amicos domini* sont la présence de la virgule et la reprise anaphorique du groupe détaché par un indice actanciel (*eos*) ; le maintien de l'accord entre l'élément extraposé et l'indice actanciel crée une situation de redondance morphologique, qui exerce une influence cohésive sur l'ensemble de la structure. L'absence de cet accord grammatical représente justement le troisième facteur de dislocation qui vient s'ajouter aux deux autres dans le troisième exemple. *Mercator Siculus* y est un *nominativus pendens*, c'est-à-dire un syntagme nominal qui figure au simple cas de la désignation³⁶. Syntaxiquement décalé, il n'est pas marqué morphologiquement comme dépendant³⁷. Dans ce cas, la fonction syntaxique est séparée de la fonction sémantico-pragmatique, la dernière strate faisant valoir ses droits au détriment de la première ; c'est par le relais anaphorique, porteur de la fonction syntaxique, que *Mercator Siculus* est, seulement après coup, récupéré comme actant dans le noyau phrastique³⁸. Le *nominativus pendens* a, d'après A. Berrendonner³⁹, « tout d'une clause autonome, mise en énonciation indépendamment du reste », et le premier et le second segment forment une période binaire. La première clause représente encore, selon le même auteur⁴⁰, une « sorte d'énoncé-titre », qui « nomme ou met en mémoire un objet de connaissance », que la seconde clause « présuppose ensuite comme thème »⁴¹. Ici se manifeste donc au plus haut point le conflit entre structuration informative et structuration syntaxique, conflit lors duquel apparaît une dissociation fonctionnelle explicite entre constituant du message et constituant de l'énoncé⁴². Ce même conflit existe aussi sans reprise anaphorique⁴³ de l'élément extraposé dans la deuxième clause :

³⁴ Voir ce que nous avons dit plus haut (§ 2, p. 4) des vues *ad hoc* de C. BLANCHE-BENVENISTE et A. BERRENDONNER.

³⁵ Sur l'« extraposition » d'un nom ou syntagme nominal au nominatif, voir p. ex. C. TOURATIER (1994 : 186-7 et 342-3).

³⁶ G. SERBAT (1996 : 32-45).

³⁷ G. SERBAT (1988 b : 366).

³⁸ G. SERBAT (1988 b : 365).

³⁹ A. BERRENDONNER (2002 : 26).

⁴⁰ A. BERRENDONNER (1990 : 30).

⁴¹ Sur le procédé de thématization par dislocation gauche et reprise anaphorique, attesté en latin dès l'époque archaïque, voir H. ROSÉN (1999 : 157).

⁴² J. PERROT (1998 : 623-4).

⁴³ Selon R. KÜHNER et C. STEGMANN (1988 : 586-7), l'absence de marquage réactionnel est favorisée par l'intercalation de propositions ou de parenthèses assez longues.

[4] *Bell. Afr.* 25,1 : ... **rex Iuba**, *cognitis Caesaris difficultatibus* ..., *non est uisum dari spatium conualescendi* ... « ... le roi Juba, connaissant les difficultés de César ..., crut bon de ne pas lui laisser le temps de devenir fort ... » (trad. A. Bouvet).

En cas de double marquage en revanche, comme en [2], il faut parler, d'après A. Berrendonner, en dépit du détachement prosodique, d'une seule clause organisée selon les règles de la rection syntaxique⁴⁴. C'est que pour lui le critère définitoire est la structuration morpho-syntaxique, vue qui, nous l'avons signalé, n'est pas partagée par E. Cresti qui, en raison d'une structuration informative bi-clausale prééminente et signalée par la ponctuation – *topic* et *comment* dans sa terminologie⁴⁵ –, plaiderait pour une structure macro-syntaxique⁴⁶.

Or le double marquage est, d'une façon générale, un phénomène plus rare en français qu'en latin, pour la simple raison que le complément direct éjecté n'est pas susceptible de flexion en français. Considérons à ce propos la traduction de [2]. L'impossibilité de pourvoir en français le syntagme nominal extraposé (« les amis du maître ») d'un marquage actanciel révèle l'hétérogénéité des formatages syntaxiques qui se manifeste entre les deux langues.

En français, seule une construction indirecte avec préposition est accessible au double marquage. Citons à ce propos quelques exemples empruntés à M. Blasco-Dulbecco⁴⁷ :

[5] **le petit David** la maîtresse **lui** a fait ça (Salavert 64,4)⁴⁸

vs.

[6] tout être humain est un corps et **à son corps** il faut **lui** parler (interview télé 02.92)

Comme pour le latin, on y a apparemment le choix entre ce que A. Berrendonner appelle une structure macro-syntaxique ou bi-clausale [5] et une structure micro-syntaxique mono-clausale [6]⁴⁹. La répartition semble toutefois plus contrainte en français qu'en latin puisque l'antéposition d'un syntagme nominal avec double marquage est en français assez rare : elle

⁴⁴ On pourrait y parler de « régime disloqué » (A. BERRENDONNER 2003 : 108).

⁴⁵ Selon E. CRESTI (p. ex. 2003 : 181), le *comment* « exprime la force illocutoire de l'énoncé » et « il est nécessaire pour la réalisation de l'énoncé » ; le *topic* « exprime le domaine d'application de la force illocutoire du *comment*, en affranchissant l'énoncé des coordonnées spatio-temporelles de l'énonciation » ; « il précède l'unité *comment* » et « est répétable ».

⁴⁶ A. SCARANO (2003 : 42-3). Vu le conflit qui existe ici entre la structuration intonative et la structuration syntaxique, on pourrait parler dans ce cas avec M.-J. BÉGUELIN (2003 : 114-5) d'un type hybride.

⁴⁷ M. BLASCO-DULBECCO (1999 : 115-6).

⁴⁸ Conformément aux habitudes du G.A.R.S. – Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe (C. BLANCHE-BENVENISTE *et al.* 1991), les énoncés sont reproduits par M. BLASCO-DULBECCO sans signes de ponctuation.

⁴⁹ C. BLANCHE-BENVENISTE *et al.* (1991 : 80) parlent même dans ce cas de deux réalisations simultanées de la rection.

SYNTAXE LIÉE VS. SYNTAXE NON LIÉE

semble limitée à des cas de focalisation contrastive avec d'autres éléments du contexte⁵⁰. En cas de détachement à droite, la préposition est en revanche systématiquement présente :

[7] il faut **lui** parler **à son corps**

[8] * il faut **lui** parler **son corps**

Mais cela dit, le latin comme le français peut en cas de rupture intonative, accompagnée d'une reprise anaphorique, donner lieu à des cas d'ambiguïté, p. ex. en cas de détachement du sujet :

[9] Plaut. *Poen.* 1068-70 : *Nam mihi sobrina Ampsigura tua mater fuit, / Pater tuus, is erat frater patruelis meus, / Et is me heredem fecit, quom suum obiit diem, ...* « Car ta mère Ampsigura était ma cousine, et ton père et moi étions fils de deux frères ; il me fit même son héritier quand vint son dernier jour, ... » (trad. A. Ernout)

Il va sans dire que cet énoncé, par l'extraposition de *pater tuus*, est énonciativement et informationnellement marqué⁵¹ : *pater tuus* est focalisé, c.-à-d. mis en saillance contrastive, par rapport à *tua mater* ; il a en plus une fonction cadrative par rapport au reste de l'énoncé. On a donc, à première vue, affaire à un contexte pragmatique propice à une interprétation macro-syntaxique. Seulement, si l'on admet la primauté du niveau d'analyse syntaxique, la question qui se pose est de savoir si *pater tuus* est un *nominatiuus pendens*, qui imposerait de toute évidence une interprétation macro-syntaxique, ou un nominatif sujet, qui pourrait plaider pour une structure micro-syntaxique.

Mutatis mutandis, le même raisonnement peut s'appliquer à un énoncé français du type de :

[10] **Mon père, il** a oublié son chapeau

cité par C. Muller⁵² à la suite de G. Lazard⁵³ qui y a interprété « mon père » comme élément thématique « hors syntaxe ». Une telle lecture ne semble s'imposer que si « mon père » est

⁵⁰ D'après M. BLASCO-DULBECCO (1999 : 115), les doubles marquages d'éléments semi-lexicaux sont plus courants : « ... **à nous** qu'est-ce qu'il **nous** reste d'autre » (dialogue téléfilmé 09.97).

⁵¹ Voir aussi, à propos de cet énoncé, le commentaire de H. PINKSTER (1996 : 247).

⁵² C. MULLER (2002 : 75).

⁵³ G. LAZARD (1994 : 120).

l'équivalent du *nominatiuus pendens* latin. Autrement, le thème peut apparaître comme une partie structurée de l'énoncé qui, en dépit de la virgule et de la reprise anaphorique, est soumise aux lois de la syntaxe rectionnelle : ici la relation d'interdépendance sujet – verbe.

A la différence du latin, le français atteste la même ambivalence en cas de dislocation du COD :

[11] **Son chapeau**, mon père l'a oublié

où « son chapeau », tout comme « les amis du maître » dans la traduction de [2], peut être interprété comme un régime (non susceptible de recevoir en français un marquage flexionnel différent du sujet) ou comme l'homologue fonctionnel du *nominatiuus pendens* latin⁵⁴.

3.3. *Nescio ubi*

Si de telles situations d'ambiguïté sont gênantes pour la délimitation du terrain respectif de la micro- et de la macro-syntaxe, elles sont importantes, d'un point de vue diachronique, pour l'évolution des structures linguistiques. Nous en voulons pour preuve la filiation supposée des lexies à valeur indéfinie *nescio quis*, *nescio ubi*, *nescio quomodo*, etc. à partir de *nescio* + interrogation indirecte (i.i.) partielle. Comme nous avons étudié en détail ces séquences en rapport avec l'interrogation indirecte⁵⁵ et la constitution d'expressions adverbiales par figement lexical⁵⁶, nous nous limiterons ici à y apporter un éclairage nouveau en relation avec l'analyse micro- et macro-syntaxique⁵⁷.

Dans un énoncé du type de :

[12] Plaut. *Most.* 993-6 : *Vt uerba audio, / Non equidem in Aegyptum hinc modo uectus fui, / Sed etiam in terras solas orasque ultimas / Sum circumuectus, ita ubi nunc sim nescio.* « Si j'ai bien entendu ce qu'ils ont dit, ce n'est pas en Egypte que j'ai naguère été

⁵⁴ En cas de postposition (« Mon père l'a oublié, **son chapeau** »), le syntagme nominal passera en revanche pour régi par le verbe, pour au moins deux raisons : 1) parce que le *nominatiuus pendens* se trouve usuellement en position frontale ; 2) parce que, d'après ce que nous avons vu pour les doubles marquages avec préposition, la dislocation droite semble être plus « régie » par le verbe que la dislocation gauche. Voir, à propos de ce dernier point, aussi les conclusions auxquelles nous avons abouti pour le détachement des propositions complétives en latin : les propositions cataphorisées, détachées à droite, semblent, par leur configuration morphématique, entretenir un lien de rection plus fort avec le verbe introducteur que les propositions anaphorisées, détachées à gauche (C. BODELOT 1996 : 243-6).

⁵⁵ C. BODELOT (p. ex. 1987 : 86-8).

⁵⁶ C. BODELOT (à paraître).

⁵⁷ M.-J. BUÉGELIN (2002 ; 2003).

emporté d'ici, mais on m'a même promené dans des régions désertes et aux confins du monde, si bien que je ne sais pas où je suis. »

ubi nunc sim nescio, appelé « phrase complexe », représente une structure micro-syntaxique de type rectionnel : l'interrogative introduite par *ubi* vient saturer une position actancielle ouverte à côté de *nescio* et fonctionne donc comme régime d'un verbe introducteur ; un indice morphologique de dépendance ou de rection est l'emploi du subjonctif de subordination.

A côté de ce modèle fusionnel transparent, il existe d'autres contextes plus opaques dans lesquels il semble difficile de déterminer le niveau fonctionnel de *nescio ubi*. Nous en voulons pour preuve un exemple où *nescio ubi* voisine chez Plaute avec un prédicat à l'indicatif :

[13] Plaut. *Epid.* 537 : *Noscito ego hanc ; nam uideor nescio ubi me uidisse prius*. « Je cherche à la reconnaître ; car il me semble – (mais) je ne sais à quel endroit (c'était) – l'avoir vue auparavant / car il me semble l'avoir vue à je ne sais quel endroit (≈ quelque part) auparavant. »

La double traduction de *nescio ubi* montre qu'on y a affaire à ce que A. Berrendonner⁵⁸ et M.-J. Buégelin⁵⁹ appellent, à la suite de O. Jespersen⁶⁰, un contexte « métanalytique », G. Diewald⁶¹, un contexte « critique », qui, offrant une possibilité de double interprétation grammaticale, permet un travail de réinterprétation qui conduit à un nouveau schéma constructionnel. On peut en effet considérer qu'on a ou bien une structure macro-syntaxique avec *nescio ubi* analysable en clause autonome, servant à porter, de la part du locuteur, un jugement parenthétique sur le contenu de la proposition adjacente⁶² : dans ce cas *nescio* continue à fonctionner comme verbe régissant une i.i. de nature elliptique. Mais une autre possibilité d'analyse est de considérer *nescio ubi* comme incident à la prédication *me uidisse*, dont il constituerait, tout comme *prius*, un satellite facultatif ou adjectif périphérique⁶³. Dans ce cas, *nescio* ne fonctionne plus comme verbe à sens plein et *ubi* n'est plus le marqueur d'une i.i. réduite, mais *nescio ubi* se fige en une lexie équivalant à un adverbe de lieu indéfini

⁵⁸ A. BERRENDONNER (1990 : 31 ; 2002 : 39).

⁵⁹ M.-J. BUÉGELIN (2002 : 58).

⁶⁰ O. JESPERSEN (1976 : 168-9).

⁶¹ G. DIEWALD (2002 : 111 ; 116).

⁶² S. C. DIK, K. HENGEVELD, E. VESTER, C. VET (1990 : 35-8).

⁶³ H. PINKSTER (1972 : 91-3) ; S. C. DIK, K. HENGEVELD, E. VESTER, C. VET (1990 : 32-5).

(\approx *alicubi*) : l'anticipation de la préposition « à » dans la traduction française « à je ne sais quel endroit » est, dans ce cas, l'indice de la « transfonctionnalisation » possible⁶⁴.

La dernière solution avec figement lexical est la seule concevable dans un cas comme :

[14] Quint. *inst.* 8,5,24 : *Alia nimia, ut de Germanis dicentem quendam audiui* : « *Caput nescio ubi impositum,* » ... « D'autres traits sont outrés : ainsi, j'ai entendu un déclamateur dire des Germains : 'Leur tête est perchée je ne sais où.' » (trad. J. Cousin)

Comme la valence de *imponere* y réclame un complément de lieu, l'énoncé n'admet qu'une analyse de niveau micro-syntaxique avec *nescio ubi* fonctionnant comme adjectif nucléaire ('*nuclear adjunct*')⁶⁵ ou constituant essentiel ou obligatoire du prédicat (ici : *imponere*).

La double analyse micro- et macro-syntaxique s'est donc révélée opératoire pour rendre compte du phénomène de transcatégorisation d'une séquence constituée au départ d'une proposition principale et d'une proposition subordonnée et aboutissant à une lexie adverbiale.

La filiation a toutefois ici été rétablie d'une façon théorique et purement spéculative pour un seul sous-type des indéfinis d'ignorance, à savoir le type adverbial en *ubi*. Un rétablissement diachronique, à l'intérieur du latin, des différentes étapes évolutives de l'ensemble de la classe paraît difficile parce que celle-ci comprend des sous-types à thème en **k^v*- pronominal (*nescio quis, quid, ...*), adjectival (*nescio qui, ...*) et adverbial (*nescio ubi, unde, quomodo, ...*) dont des exemples sûrs de figement sont attestés dès le latin ancien⁶⁶. Des influences croisées ont alors pu avoir lieu entre les différentes classes, l'évolution du type pronominal agissant p. ex. sur celle du type adjectival et adverbial ou vice-versa, tous facteurs dont nous n'avons pas tenu compte dans notre raisonnement.

Mais nonobstant ces déficiences, la méthode illustrée par l'étude des voies de figement possibles de *nescio ubi* a révélé au moins deux choses, à savoir que la distinction entre micro- et macro-syntaxe :

⁶⁴ M.-J. BÉGUELIN (2002 : 54-6). Voir à ce propos les voies de la transfonctionnalisation retracées pour l'évolution des clauses en *n'importe*.

⁶⁵ H. PINKSTER (1972 : 92).

⁶⁶ Voir e.g. Plaut. *Asin.* 285 : *Vinctos nescioquos ait* ; *Amph.* 332 : '*Nescioquem*' *loqui autumat : mihi certo nomen Sosaest* ; Ter. *Hec.* 383 : *Nam uitium est oblatum uirgini olim ab nescio quo improbo*. Dans les deux premiers exemples, le syntème imprimé en gras ne peut que fonctionner comme sujet de l'A.c.I. ; dans le dernier cas, c'est la rection exercée par la préposition *ab* qui révèle la nature nominale de *nescio quo improbo* et rend impossible une analyse analytique de la séquence.

- peut être intéressante, d'une façon générale, pour l'étude de la grammaticalisation et de la lexicalisation⁶⁷;
- semble particulièrement opératoire lorsqu'il s'agit de décrire des structures dans lesquelles sont impliquées des catégories de mots caméléons comme les adverbes ou les propositions circonstancielles – couramment appelées adverbiales – , susceptibles d'intervenir, dans les langues anciennes aussi bien que modernes, à différents niveaux dans l'énoncé et être incidents au prédicat, à la prédication, à la proposition ou à l'illocution⁶⁸.

3.4. Adverbes et propositions adverbiales

Soit, pour illustrer ce dernier point, deux exemples avec une seule et même forme adverbiale attestée en surface, à savoir *breuiter* :

[15] Cic. *orat.* 51 : *Atque in primis duabus dicendi partibus qualis esset summatim breuiterque descripsimus.* « Nous venons de décrire sommairement et brièvement, pour les deux premières parties de l'art oratoire, ce qu'était l'orateur parfait. » (trad. A. Yon)

[16] Plin. *nat.* 3,39 : ... *numine deum electa quae caelum ipsum clarius faceret, sparsa congregaret imperia ritusque molliret ... et humanitatem homini daret breuiterque una cunctarum gentium in toto orbe patria fieret.*⁶⁹ « ... <cette terre> choisie par la volonté des dieux pour donner au ciel même plus d'éclat, rassembler les empires dispersés, adoucir les mœurs, ..., donner aux hommes la civilisation, en un mot devenir l'unique patrie de toutes les nations du monde entier. » (trad. H. Zehnacker)

Les effets de sens différents auxquels *breuiter* donne lieu dans ces deux exemples sont liés à son statut grammatical. Dans [15], *breuiter* est, tout comme *nescio ubi* commenté plus haut en [14], un complément régi par le verbe, ici *descripsimus*. En tant qu'élément adjoint nucléaire⁷⁰, il représente un constituant intra-clausal, dont on peut rendre compte à un niveau micro-syntaxique. Chez Pline l'Ancien, en revanche, *breuiter* représente ce que H. Pinkster⁷¹ appelle un '*style disjunct*', qui est défini par S. Greenbaum⁷² comme un terme qui n'est pas intégré dans la proposition à laquelle il est subordonné. *Breuiter* est un commentaire du

⁶⁷ M.-J. BÉGUELIN (p. ex. 2002 ; 2003).

⁶⁸ S. C. DIK, K. HENGEVELD, E. VESTER, C. VET 1990 : 28.

⁶⁹ Voir aussi p. ex. Plin. *nat.* 3,31.

⁷⁰ H. PINKSTER (1972 : 92).

⁷¹ H. PINKSTER (1972 : 96-101).

locuteur qui, ici, ne porte pas de jugement sur le contenu de l'énoncé (« le dit »), mais sur l'énonciation (« le dire »). Incident à l'illocution⁷³, *breuiter* constitue à lui seul un acte de parole et doit, en tant que clause autonome, être analysé au niveau macro- ou pragmasyntaxique. *Breuiter* y est l'équivalent fonctionnel de *ut breuiter dicam*, *finiam*, etc., dont on trouve une attestation dans :

[17] Sen. *epist.* 9,75,11 : **Vt breuiter finiam**, *morbus est iudicium in prauo pertinax, tamquam ualde expetenda sint, quae leuiter expetenda sunt, ...* « Pour en donner une définition brève, la maladie de l'âme consiste dans une perversion opiniâtre du jugement, qui porte à croire vivement désirable ce qui ne l'est que médiocrement ; ... » (trad. H. Noblot)

Ce type de finales, qui est connu sous le nom de « pseudo-finales »⁷⁴, de « semi-finales »⁷⁵ ou encore de « finales pragmatiques »⁷⁶, est, tout comme *breuiter* dans l'exemple de Pline, incident à l'acte de parole que le locuteur accomplit en énonçant *P*. Du fait que la finale pragmatique n'est pas incidente à la prédication de la proposition-hôte⁷⁷, comme c'est le cas dans une finale « ordinaire »⁷⁸, il ne s'instaure pas, au sein de l'énoncé, un rapport causal entre deux contenus propositionnels, celui de la principale et celui de la subordonnée (« A fait x parce qu'il veut que y »), mais, au niveau de l'illocution, un rapport entre l'acte de viser A et celui d'énoncer B (« Pour que A, je dis B »)⁷⁹. Que ces finales pragmatiques ne soient pas directement régies par la principale est aussi indiqué par l'absence de concordance des temps entre *ut p* et *P* :

[18] Cic. *Att.* 9,5,2 : *...in quibus inerat ille etiam annus qui nos hoc <non> defendente, ne dicam grauius, adflixerat, ...* « ... parmi ces <dix années> se trouvait aussi celle qui

⁷² S. GREENBAUM (1969 : 25).

⁷³ S. C. DIK, E. VESTER, K. HENGEVELD et C. VET (1990 : 38-9) parlent justement de « satellites illocutoires » ('*illocutionary satellites*').

⁷⁴ H. PINKSTER (1988 : 50-1).

⁷⁵ H. VAIREL (1981 : 256).

⁷⁶ C. BODELOT (2000 : 235).

⁷⁷ E. VESTER (1994 : 270).

⁷⁸ Voir p. ex. Caes. *civ.* 3,30,7 : *...Pompeius, ne duobus circumcluderetur exercitibus, ex eo loco discedit...* « ... Pompée, pour ne pas être encerclé par deux armées, quitte la place... ».

⁷⁹ E. TORREGO (2001 : 635-6) appelle ces finales de l'illocution « finales au niveau présentatif » ; elle les oppose aux « finales au niveau représentatif », qui est « celui où sont compris les éléments qui informent sur la situation dont on parle » (*ibid.* 630).

m'avait renversé sans que, pour ne rien dire de plus grave, cet homme prît ma défense, ... »

D'un exemple comme celui-ci, il ressort clairement que la finale pragmatique constitue par rapport à la principale une clause à part ; aussi l'a-t-on parfois assimilée à une incise au subjonctif⁸⁰. Reste à déterminer le statut de cette incise : s'agit-il d'une proposition autonome ou subordonnée ? Si nous préférons y voir une subordonnée, c'est en raison de l'emploi, après *ne*, d'un subjonctif présent à la deuxième personne à la place d'un subjonctif parfait. Soit sous ce rapport :

[19] Plaut. *Amph.* 330 : *Vix incedo inanis, ne ire posse cum onere existumes.* « A peine puis-je marcher sans rien porter ; ne va donc pas t'imaginer (= je dis cela pour que tu ne t'imagines pas) que je puisse aller avec la charge. »

Ainsi, nous nous rangerions volontiers à l'avis de H. Vairel⁸¹, qui y reconnaît une « subordonnée dépendant non d'un élément linguistiquement exprimé, mais d'une proposition implicite *id dico*, qui renvoie elle-même anaphoriquement à la phrase qui accompagne l'énoncé prohibitif ».

3.5. Faits méta-énonciatifs

Ce qui est sûr, c'est que ce type de finale est doté d'une fonction méta-discursive ou méta-énonciative qui représente encore un domaine de choix pour l'application des analyses macro-syntaxiques. La fonction méta-énonciative donne en effet lieu à toutes sortes d'incises, de parenthèses, d'appositions, de citations entre guillemets ou en italique, dont l'extension peut varier d'un simple son ou phonème à tout un paragraphe et dont surtout le dernier cas – celui des citations – intègre l'emploi en mention des autonymes⁸². Ces entités qui échappent souvent à la syntaxe de la rection ne donnent pourtant que rarement lieu à des constructions ressenties comme fautives ou agrammaticales. Seul un mélange incongru des deux niveaux de structuration produit un sentiment d'anacoluthie. Ainsi dans :

⁸⁰ M. GRIFFE (1985 : 447).

⁸¹ H. VAIREL (1981 : 255).

⁸² C. NICOLAS (1999).

[20] Petron. 101,9 : *Negavit hoc Eumolpus fieri posse, 'quia <nec> magna', inquit, 'navigia portibus se (crux) curuatis (crux) insinuant, nec tam cito fratrem defecisse ueri simile erit...'* « Eumolpe répondit que la chose était impossible, 'parce qu'un vaisseau grand comme le nôtre, dit-il, n'entre pas dans les bassins des ports et un frère si vite tombé si bas paraîtra peu vraisemblable...' »

où le narrateur passe de la micro-syntaxe rectionnelle du discours indirect (DI)⁸³ à la syntaxe non liée du discours direct (DD), et cela dans le cadre d'un énoncé complexe qui, du début à la fin, demandait à être construit sur un seul et même schéma : un schéma qui, à la base, aurait dû être mono-clausal, en raison de l'unité de l'espace énonciatif, dans le cas du DI, ou bi-clausal, en raison de l'hétérogénéité des espaces énonciatifs et de l'emploi syntaxiquement décalé du discours rapporté en mention, dans le cas du DD⁸⁴. Or le fait qu'un tel agencement mixte, avec, dans la deuxième partie, une désactivation brusque des propriétés rectionnelles du verbe introducteur *Negavit*, passe pour incohérent⁸⁵ est la preuve même de l'existence de deux niveaux de structuration fonctionnelle qui ne peuvent pas être combinés arbitrairement sans préjudice de la grammaticalité de l'énoncé.

4. Conclusion

En conclusion, on retiendra donc que la distinction de deux niveaux de structuration, liée et non liée, ou si l'on préfère micro- et macro-syntaxique, ne nous paraît pas dépourvue de pertinence même pour rendre compte des faits d'une langue morte comme le latin, largement dépourvue de marques prosodiques certaines. Mais de ce constat de pertinence d'une méthode d'analyse structurale qui dépasse le niveau rectionnel d'une micro-syntaxe jusqu'à la délimitation exacte de son domaine et à l'identification et la caractérisation pertinente de ses constituants, il reste du chemin à faire. Qu'on se décide finalement à distinguer une macro-syntaxe d'une micro-syntaxe rectionnelle ou qu'on trouve préférable d'intégrer la macro-

⁸³ J. AUTHIER-REVUZ (1993 : 11) dit que le DI « relève, avec une *structure homogène*, de la syntaxe normale de la langue. »

⁸⁴ L. SZNAJDER (p. ex. 2001). Dans le cas du DI, on peut parler d'un espace énonciatif unitaire dans la mesure où l'énonciateur *fait usage* d'un bout à l'autre de ses propres paroles ; dans le cas du DD, on peut parler de deux espaces énonciatifs hétérogènes : le mode sémiotique du syntagme introducteur est *standard*, parce que l'énonciateur *y fait usage* de ses mots à lui ; le mode sémiotique de la partie « citée » est *autonyme*, parce que l'énonciateur *y fait mention* des mots du message qu'il rapporte (J. AUTHIER-REVUZ 1992 : 40 ; C. NICOLAS 1999 : 50-1). Sur le rapport soi-disant inclusif que l'autonymie entretient avec l'un de ces deux systèmes, le DD, voir C. NICOLAS dans ce volume.

⁸⁵ Le mélange apparaît comme d'autant plus incongru qu'on a affaire dans le cas du DD et du DI à deux formes différentes « marquées, univoques » (J. AUTHIER-REVUZ 1992 : 41). Pour les formes purement interprétatives du

syntaxe dans la syntaxe tout court⁸⁶ qu'on ne définirait plus exclusivement en termes de valences et de rections, cela n'est que secondaire. Le plus important, dans un premier temps, est de constater qu'il existe des signes linguistiques qui ne rentrent pas dans le carcan fonctionnel étroit d'une syntaxe rectionnelle, des signes qui se signalent par une forme, une intonation, une valeur sémantique et une fonction communicative particulières, mais qui ne sont peut-être pas uniquement définissables en ces termes-là. Reste alors à trouver la combinatoire et le vocabulaire appropriés pour les définir en termes proprement constructionnels par rapport à la place qu'ils occupent, à côté d'autres éléments, dans une unité d'ensemble qui est perçue, malgré tout, comme structurée. Car la syntaxe même définie au sens le plus large ne saurait se confondre ni avec la morphologie, ni avec la sémantique, ni encore avec la pragmatique ou la hiérarchisation informative du message.

Références bibliographiques

- ANDERSEN H. L., NØLKE H. (éd.), 2002, *Macro-syntaxe et macro-sémantique. Actes du colloque international d'Århus, 17-19 mai 2001*, Bern, P. Lang.
- ANDERSEN H. L., NØLKE H., 2002 a, « Macro-syntaxe et macro-sémantique : introduction », in H. L. ANDERSEN, H. NØLKE (éd.), 1-21.
- , 2002 b, « Peut-on conclure ? Avec les réflexions présentées à la fin du colloque par Hans KRONNING », in H. L. ANDERSEN, H. NØLKE (éd.), 421-40.
- AUTHIER-REVUZ J., 1992 et 1993, « Repères dans le champ du discours rapporté », *IG*, 55, 38-42 ; 56, 10-5.
- BAMMESBERGER A., HEBERLEIN F. (Hrsg.), 1996, *Akten des VIII. internationalen Kolloquiums zur lateinischen Linguistik*, Heidelberg, C. Winter.
- BUÉGELIN M.-J., 2002, « Routines macro-syntaxiques et grammaticalisation : l'évolution des clauses en *n'importe* », in H. L. ANDERSEN, H. NØLKE (éd.), 43-69.
- , 2003, « Variations entre macro- et micro-syntaxe. De quelques phénomènes de grammaticalisation », in A. SCARANO (éd.), 111-31.
- BERRENDONNER A., 1990, « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de linguistique*, 21, 25-36.
- , 2002, « Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe, et ambivalences sémantiques », in H. L. ANDERSEN, H. NØLKE (éd.), 23-41.
- , 2003, « Éléments pour une macro-syntaxe. Actions communicatives, types de clauses, structures périodiques », in A. SCARANO (éd.), 93-109.
- BLANCHE-BENVENISTE C., BILGER M., ROUGET C., VAN DEN EYNDE K., 1991, *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, éditions du CNRS (réimpression intégrale de l'édition publiée en 1990).
- BLANCHE-BENVENISTE C., 2002, « Macro-syntaxe et micro-syntaxe : les *dispositifs* de la rection verbale », in H. L. ANDERSEN, H. NØLKE (éd.), 95-118.
- , 2003, « Le recouvrement de la syntaxe et de la macro-syntaxe », in A. SCARANO (éd.), 53-75.

discours direct libre (DDL) et du discours indirect libre (DIL), voir J. AUTHIER-REVUZ (1992 : 41-2) et, plus particulièrement pour le DIL en latin, S. MELLET (1998).

⁸⁶ Voir G. KLEIBER (2003), qui trouve que les nouvelles unités de macro-syntaxe, notamment les clauses et les périodes de A. BERRENDONNER, ne forment guère de catégories plus rigoureuses que l'ancienne phrase. D'où sa proposition de tâcher plutôt de redéfinir la phrase de meilleure façon.

- BLASCO-DULBECCO M., 1999, *Les dislocations en français contemporain. Etude syntaxique*, Paris, H. Champion.
- BLOOMFIELD L., 1970, *Le langage*, Paris, Payot (1^{ère} édition américaine : 1933).
- BODELOT C., 1987, *L'interrogation indirecte en latin. Syntaxe – Valeur illocutoire – Formes*, Paris, Société pour l'Information Grammaticale.
- , 1996, « Propositions complétives détachées en latin : dislocation gauche vs. dislocation droite », in A. BAMMESBERGER, F. HEBERLEIN (Hrsg.), 233-48.
- , 2000, *Espaces fonctionnels de la subordination complétive en latin. Etude morpho-syntaxique et sémantico-énonciative*, Louvain-Paris, Peeters.
- , à paraître, « Adverbialisation de *p* (proposition) + terme interrogatif / exclamatif », communication présentée au colloque *Les adverbes en latin : sémantique, morphologie, syntaxe, pragmatique*, Paris IV-Sorbonne (7-9 juin 2004).
- CHAROLLES M., LE GOFFIC P., MOREL M.-A. (éd.), 2002, *Actes du colloque «Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ?»* (Université de Paris III, 21-22.9.2000), *Verbum*, 24,1-2.
- CRESTI E., 2000, *Corpus di italiano parlato, I-II*, Firenze, Accademia della Crusca.
- , 2003, « Modalité et illocution dans le *topic* et le *comment* », in A. SCARANO (éd.), 133-82.
- DANGEL J., MOUSSY C. (éd.), 1996, *Les structures de l'oralité en latin. Actes du Colloque du Centre A. Ernout* (Université de Paris IV, 2, 3 et 4 juin 1994), Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.
- DIEWALD G., 2002, « A model for relevant types of contexts in grammaticalization », in I. WISCHER, G. DIEWALD (ed.), 103-21.
- DIK S. C., HENGEVELD K., VESTER E., VET C., 1990, « The Hierarchical Structure of the Clause and the Typology of Adverbial Satellites », in J. NUYTS, A. M. BOLKESTEIN, C. VET (ed.), 25-70.
- FEUILLET J. (éd.), 1998, *Actance et Valence dans les Langues de l'Europe*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter.
- GREENBAUM S., 1969, *Studies in English adverbial usage*, London, Longmans.
- GRIFFE M., 1985, « *Vt* adverbe ou conjonction ? (Pour un classement des emplois de *ut*) », in C. TOURATIER (éd.), 429-52.
- HERMAN J. (ed.), 1994, *Linguistic Studies on Latin. Selected Papers from the 6th International Colloquium on Latin Linguistics*, Amsterdam / Philadelphia, J. Benjamins.
- JESPERSEN O., 1976, *Nature, évolution et origines du langage*, Paris, Payot (1^{ère} édition anglaise : 1922).
- KLEIBER G., 2003, « Faut-il dire *adieu* à la phrase ? », in *Phrase et énoncé*, IG, 98, 17-22.
- KÜHNER R., STEGMANN C., 1988, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache, II, Satzlehre 2*, unveränderter Nachdruck der 5. Auflage der Hahnschen Buchhandlung-Hannover, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft
- LAVENCY M., 1997², *Vsus. Grammaire latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters, *BCILL*, 88.
- LAZARD G., 1994, *L'actance*, Paris, Presses Universitaires de France.
- MEILLET A., 1937⁸, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris, Hachette (1^{ère} édition : 1903).
- MELLET S., 1998, « Imparfait et discours rapporté », in C. M. TERNES (éd.), 116-25.
- MOUSSY C. (éd.), 2001, *De lingua Latina nouae quaestiones. Actes du Xe Colloque International de Linguistique Latine*, Louvain-Paris-Sterling, Virginia, Peeters.
- MULLER C., 1996, *La subordination en français. Le schème corrélatif*, Paris, A. Colin / Masson.
- , 2002, « Schèmes syntaxiques dans les énoncés longs : où commence la macro-syntaxe ? », in H. L. ANDERSEN, H. NØLKE (éd.), 71-94.
- NICOLAS C., 1999, « Autonymie et autonomie syntaxique : le latin confronté au métalangage », *RPh*, 73,1, 43-67.

- NUYTS J., BOLKESTEIN A. M., VET C. (ed.), 1990, *Layers and Levels of Representation in Language Theory. A Functional View*, Amsterdam-Philadelphia, J. Benjamins.
- PERROT J., 1998, « Visée communicative », in J. FEUILLET (éd.), 607-61.
- PINKSTER H., 1972, *On Latin Adverbs*, Amsterdam-London, North-Holland Publishing Company.
- , 1988, *Lateinische Syntax und Semantik*, Tübingen, Francke.
- , 1996 « Linguistique latine et pragmatique », *LEC*, 64, 245-60.
- ROSÉN H., 1999, *Latine loqui. Trends and Directions in the Crystallization of Classical Latin*, München, W. Fink.
- ROULET E. et al., 1985, *L'articulation du discours en français contemporain*, Bern, P. Lang.
- ROULET E., 2002, « De la nécessité de distinguer des relations de discours sémantiques, textuelles et praxéologiques », in H. L. ANDERSEN, H. NØLKE (éd.), 141-65.
- SCARANO, A., 2003, « Introduction », in A. SCARANO (éd.), 35-52.
- SCARANO, A. (éd.), 2003, *Micro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral. Atti dell'Incontro Internazionale – Dipartimento di Italianistica, Firenze 23-24 aprile 1999*, Roma, Bulzoni Editore.
- SERBAT G., 1988 a, *Linguistique latine et linguistique générale*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- , 1988 b, « Le nominativus pendens », *CFC*, 21, 359-66.
- , 1996, *Grammaire fondamentale du latin. Tome VI, L'emploi des cas en latin, vol. 1 : Nominatif, Vocatif, Accusatif, Génitif, Datif*, Louvain-Paris, Peeters.
- SZNAJDER L., 2001, « Discours indirect et dépendance syntaxique », in C. MOUSSY (éd.), 609-26.
- TERNES C. M. (éd.), 1998, *Oratio soluta-Oratio numerosa. Etudes luxembourgeoises d'histoire et de littérature romaine*, 1.
- TORREGO E., 2001, « Typologie sémantique des propositions finales latines », in C. MOUSSY (éd.), 627-39.
- TOURATIER C. (éd.), 1985, *Syntaxe et latin. Actes du IIe Congrès International de Linguistique Latine*, Aix-en-Provence, Université de Provence.
- TOURATIER C., 1994, *Syntaxe Latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- , 2004 (n. p.), « Sur quelle syntaxe fonder la structure informative ? ». Conférence faite au Centre A. Ernout et au GDR 2650 de Linguistique latine à Paris IV-Sorbonne, le 14 février 2004.
- VAIREL H., 1981, « Les énoncés prohibitifs au subjonctif : « *Ne facias* », « *Ne feceris* » et « *Ne faxis* », *RPh*, 55,2, 249-72.
- VESTER E., 1994, « The internal structure of adverbial *ut*-clauses », in J. HERMAN (ed.), 269-79.
- VOGT-SPIRA G. (Hrsg.), 1990, *Strukturen der Mündlichkeit in der Römischen Literatur*, Tübingen, G. Narr.
- , 1993, *Beiträge zur mündlichen Kultur der Römer*, Tübingen, G. Narr.
- WISCHER I., DIEWALD G. (ed.), 2002, *New Reflections on Grammaticalization*, Amsterdam-Philadelphia, J. Benjamins.